

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

7 MARS 2017

N° 25

S **MMMAIRE**

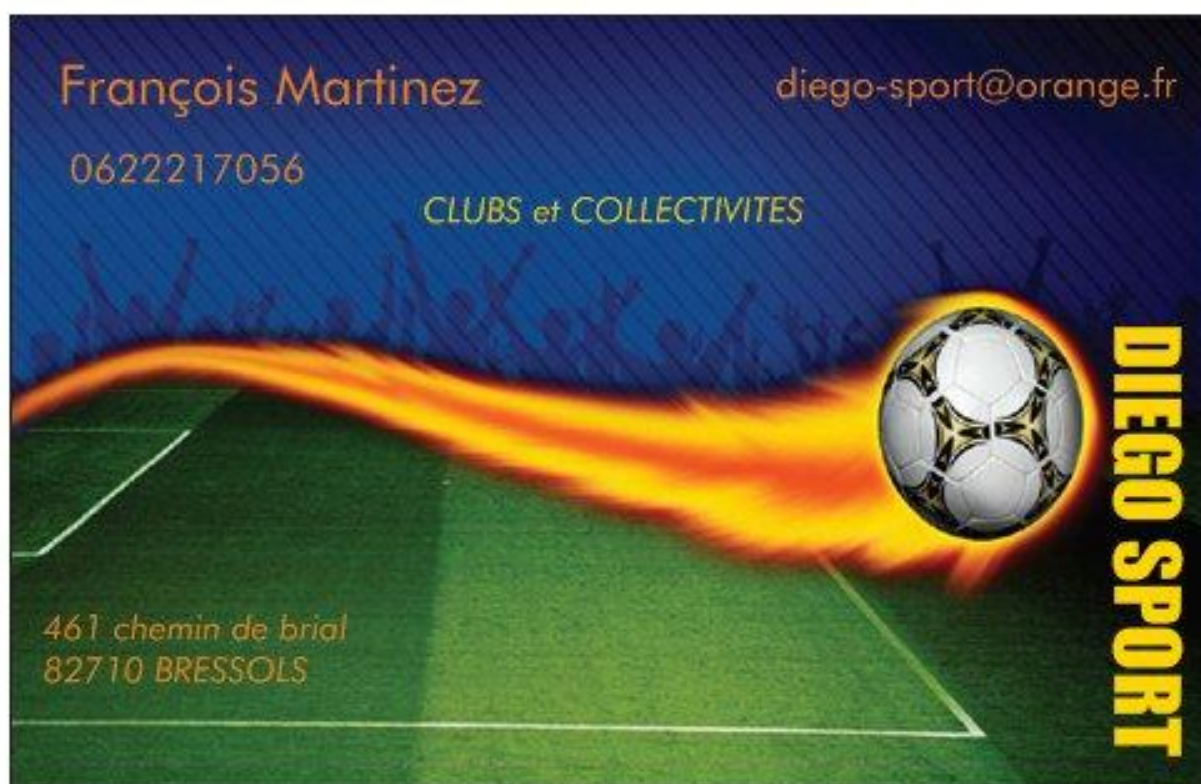
- *Réunion de la Commission,*
- *Nouveau partenariat,*
- *Pense-bête,*
- *Informations licences,*
- *Trésorerie,*
- *Arbitrage,*
- *Résultats semaine 9,*
- *Sportivité semaine 9,*
- *Sanctions,*
- *Sanctions en retard,*
- *Commission d'appel,*
- *Rectificatifs calendrier,*
- *Calendrier : Semaines 11 et 12.*



SAISON 2016 - 2017

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 6 mars 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

NOUVEAU PARTENARIAT

La commission vient de signer avec un nouveau partenaire. Il s'agit de 'DIEGO SPORT', distributeur "Joma", avec une réduction de 30% sur tout le catalogue.

PENSE-BETE

❶ DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❷ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① Site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② Onglet : « en cas d'accident ».
- ③ Télécharger le document en format pdf.

❸ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **38.00 €**

Jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet = demande de licence + carton blanc et photocopie de la pièce d'identité (pour une nouvelle licence) + chèque.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que le lundi et le mardi après midi, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entrainera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction.

④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.



Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑤ QUALIFICATIONS

Les joueurs doivent être qualifiés à la date de la rencontre. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il faut 7 jours pleins pour la qualification d'un nouveau joueur ou un muté, et 24h00 pour un renouvellement, il est impératif que les clubs **aient déposé les licences au plus tard 7 jours avant la date de la rencontre**, faute de quoi, leurs nouveaux joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.** Alors, prévenez vos joueurs.

⑥ CERTIFICATS MEDICAUX

Chaque joueur doit fournir obligatoirement un certificat médical d'aptitude. Ces certificats seront récupérés par les dirigeants de club qui les archiveront et qui engageront leur responsabilité auprès de la commission en signant une attestation certifiant que leurs joueurs sont aptes à la pratique du football. Ce n'est qu'à cette condition que les licences qualifiées seront remises.

Il est donc primordial que chaque joueur ait fourni son certificat avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

⑦ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait »**. Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

⑧ REDACTION DES FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

⑨ CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑩ RETOUR FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction.

⑪ RESPECT DES COULEURS

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

⑫ SANCTIONS

Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.

⑬ RAPPORT DES JOUEURS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

⑭ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

Tout joueur quittant un club de foot à 7 pour rejoindre un club de foot à 11 ou vice versa, doit remplir un avis de mutation à joindre à la demande de licence.

① ⑤ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, C'EST LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.

① ⑥ ARRETES MUNICIPAUX

ART 9-B-5 :

"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."

① ⑦ RAPPEL NOUVEAU SITE

Depuis le début de l'année, le site internet du comité Haute-Garonne a changé d'hébergeur. Le transfert de tous les documents n'a pas encore pu être fait, donc certains onglets sont en cours de réalisation. Voici donc quelques formalités pour accéder à ce nouveau site et aux chapitres réalisés :

Tout d'abord pour ceux qui ont le lien en favori, supprimez-le et inscrivez-y le nouveau afin d'éviter de vous envoyer sur l'ancien qui n'est plus en fonction.

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

INFORMATIONS LICENCES



IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DES DEMANDES DE LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :

C'EST LA **CARTE DE DROITE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « *EXEMPLAIRE ADHERENT* » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

RAPPEL

LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.

RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes doivent rapporter leurs licences à valider avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés**:

AC2L : jusqu'au 04/04 (1 joueur)

MIRAIL UNITED : jusqu'au 04/04 (1 joueur)

FC POTO : jusqu'au 21/03 (4 joueurs)

RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

AC2L : à partir du 29/11 (1 joueur)

US CAF : à partir du 25/10 (1 joueur)

TOLOSA FOOT SYSTEM : à partir du 22/11 (1 joueur)



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite,

leurs joueurs sont disqualifiés :

IO TEAM : à partir 07/03 (1 joueur)

MECAPROTEC FC : à partir 07/03 (1 joueur)

TRESORERIE



TOUTES LES EQUIPES FAISANT PARTIE DE LA LISTE PARUE SUR LE BULLETIN N° 23 DU 14 FEVRIER QUI N'ONT PAS REGULARISE LEUR TRESORERIE OU QUI N'ONT PAS PRIS CONTACT AVEC JEAN-CLAUDE LECRU, VERRONT LEURS MATCHS PERDUS PAR PENALITE ADMINISTRATIVE A COMPTER DU 20 FEVRIER.

Pris contact : ACERSO CS, AFPT FC, SB SPORT FC.

Si ces équipes ne régularisent pas de toute urgence, la pénalité ci-dessus sera appliquée.



Relance 2^{ème} semaine :

Les équipes suivantes doivent prendre contact de toute urgence avec le responsable des licences (Jean-Claude LECRU au 06 80 71 03 10) ou passer au comité le lundi à partir de 17h00 pour mise à jour de leur trésorerie "licences":

FC POTO, SHAKHTAR TOLOSA.

LES EQUIPES CI-DESSUS NE SE METTANT PAS A JOUR RAPIDEMENT AVEC LA TRESORERIE VERRONT LEURS RENCONTRES PERDUES PAR PENALITE A PARTIR DU 13 MARS.

ARBITRAGE

Messieurs CLOS, OUJRAHNI, RALECHE et TATAIAT, renvoyez vos fiches d'inscription pour le stage régional.


RESULTATS

SEMAINE 9 DU 27/02/2017 AU 03/03/2017



Division: Excellence - Journée 8 retour

ATHLETICO TOLOSA B		Remis		US LABEGE-RAMONVILLE	
SHADOCKS DE SEILH		Remis		AJ SAINT EXUPERY	
AUTERIVE DF		Remis		FC POTO	
USEMA COLOMIERS	2	-	1	ASEAT	

Division: Promotion Excellence - Journée 8 retour

DYNAMO AGAFOUS FC	1	-	3	ATHLETICO TOLOSA A	
SHAKHTAR TOLOSA		Remis		ASC CNES	
MECAPROTEC FC	0	-	2	FONBO FC	
MISTRAL P.L.	2	-	6	PASPORT	

Division: Honneur - Journée 8 retour

AS ST LOUP CAMMAS	1	-	2	SCLE FOOT	
FSGT AUCAMVILLOISE	2	-	3	NEW TEAM	
SB SPORT FC	3	-	5	ASCA	
FA ROQUES A	7	-	0	FORZA VIOLA FC	








Division: Promotion Honneur - Journée 8 retour

AC2L	3	-	0	US CAF	F
ALTRAN FOOT	3	-	0	ATHLETICO TOLOSA C	
TOULOUSE SA		Remis		AS DRT	
TOLOSA FOOT SYSTEM	1	-	3	MIRAIL UNITED	

Division: Promotion - Journée 8 retour

SOPRA FOOT	1	-	2	USA FOOT	
IO TEAM	5	-	3	AFPT FC	
ACERSO CS	1	-	1	DYNAMO FC	

Exempt : FA ROQUES B

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** : MISTRAL P.L., FORZA VIOLA.

Le club AS DRT est tenu de renvoyer le double de la feuille de match que l'arbitre lui a remis.

SPORTIVITE SEMAINE 9

UNE sortie temporaire et **SIX** avertissements pour **12** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre USEMA COLOMIERS / ASEAT du 01/03/17 – Excellence – Journée 8 retour :

Pour "*GESTE DEPLACÉ SANS INSULTE*" – AVERTISSEMENT –
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 24/10/16
(**ART 32 – B – f**),
PEREZ Lionel, licence n°55587060, (USEMA COLOMIERS)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 13/03/2017.

Rencontre SB PORT / ASCA du 27/02/17 – Honneur – Journée 8 retour :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE*" – AVERTISSEMENT –
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 24/10/16
(**ART 32 – B – f**),
LECOMTE Pascal, licence n°287839, (SB SPORT)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 13/03/2017.

SANCTIONS EN RETARD

Rencontre SCLE FOOT / ASCA du 23/02/17 – Coupe du Comité – Tour 3 :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" – AVERTISSEMENT –
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 09/02/17
(**ART 32 – B – f**),
CALLOD Fabien, licence n°55636184, (SCLE FOOT)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 13/03/2017.

Rencontre AS SAINT LOUP CAMMAS / ATHLETICO TOLOSA B du 02/02/17 – Coupe de la Haute-Garonne – Tour 1 :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §I – a**), décide :

Pour "*MENACE ENVERS L'ARBITRE*"
LEROUX Ludovic, licence n°55497961, (AS ST LOUP CAMMAS)
- Huit (8) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique purgé le 10/02/2017, reste sept (7) matchs de suspension ferme à compter du 13/03/2017.
-

COMMISSION D'APPEL

Rencontre FSGT AUCAMVILLOISE / US CAF du 01/02/17 – Coupe de Printemps – Cadrage :

Suite à la convocation et l'audition des différents protagonistes, études des différents éléments apportés en commission d'appel, cette dernière en application du règlement (**Art 32 - §H - a**), décide :

Pour "**PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE**"

– EXCLUSION –

MANEVIT Xavier, licence n°162756, (US CAF)

- **Trois (3) matchs de suspension ferme + trois (3) matchs de suspension avec sursis. Reste un (1) match de suspension ferme + trois (3) matchs de suspension avec sursis à compter du 06/03/2017.**

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 11 DU 13/03/2017 AU 18/03/2017

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin:1/8èmes

AS DRT	US LABEGE-RAMONV.	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
SHADOCKS SEILH	USEMA COLOMIERS	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
SCLE FOOT	AFPT FC	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
ASEAT	AC2L	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>

Coupe de Printemps:1/8èmes

SPORTING CNT	ALSCV	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
ATHLETICO TOLOSA B	ATHLETICO TOLOSA A	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir: Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

SEMAINE 11 DU 13/03/2017 AU 19/03/2017

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin: 1/8 èmes

DAIQUIRI FC	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Lu 13/03	19h45
MECAPROTEC FC	FONBO FC	Muret Auriol	Lu 13/03	20h30
AS DRT	US LABEG.-RAMONVIL.	Labège Village	Lu 13/03	20h00
MIRAIL UNITED	PASPORT	M. Cerdan St.	Lu 13/03	19h45
ALTRAN FOOT	ASCA	Blagnac Baradels Syn.	Je 16/03	20h30
USEMA COLOMIERS	SHADOCKS SEILH	Capitany Synthé	Me 15/03	20h00
SCLE FOOT	AFPT FC	Sordelo Hb	Me 15/03	19h45
ASEAT	AC2L	Ceat Oran	Ma 14/03	20h00

Coupe de Printemps: 1/8 èmes

FSGT AUCAMVILLOISE	USA FOOT	Blagnac Baradels Syn.	Me 15/03	20h30
FORZA VIOLA FC	ATHLETICO TOLOSA C	Stadium Taton Synthé	Je 16/03	20h00
SPORTING CNT	ALSCV	Remis		
TOULOUSE SA	ACERSO CS	La Ramée Synthé	Ve 17/03	19h45
DYNAMO FC	ASC CNES	Lardenne Synthé	Me 15/03	19h45
AUTERIVE DF	MISTRAL P.L.	Auterive	Ma 14/03	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Synthé	Lu 13/03	20h00
SHAKHTAR TOLOSA	NEW TEAM	Sordelo St.	Me 15/03	19h45

Coupe de France Auguste Delaune: 1/16 èmes

AS LOUZAOUEN (29)	TOLOSA FOOT SYS.	Brest	Sa 18/03	15h00
MIRAIL UNITED	SHAKHTAR TOLOSA	A Définir	Sa 18/03	
ASC CNES	MARGERAY (13)	A Définir	Sa 18/03	
ATHLETICO TOLOSA B	FA ROQUES A	A Définir	Sa 18/03	
PASPORT	ASEAT	A Définir	Di 19/03	

SEMAINE 12 DU 20/03/2017 AU 24/03/2017

Division : Excellence – Journée 10 retour

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	La Ramée St.	Je 23/03	19h45
USEMA COLOMIERS	SHADOCKS SEILH	Capitany Synthé	Me 22/03	20h00
AUTERIVE DF	US LABG.-RAMONVILLE	Auterive	Ma 21/03	20h30
AJ SAINT EXUPERY	ASEAT	Ceat Oran	Ve 24/03	20h00

Division : Promotion Excellence – Journée 10 retour

MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA A	Muret Auriol	Lu 20/03	20h30
MISTRAL P.L.	ASC CNES	M. Cerdan St	Lu 20/03	19h45
DYNAMO AGAFOUS FC	FONBO FC	Sordelo St	Me 22/03	19h45
SHAKHTAR TOLOSA	PASPORT	Sordelo St	Je 23/03	19h45

Division : Honneur – Journée 10 retour

SB SPORT FC	SCLE FOOT	Stadium n°4 Syn.	Lu 20/03	20h00
ASCA	AS ST LOUP CAMMAS	Beaupuy	Je 23/03	20h15
FA ROQUES A	NEW TEAM	Roques	Lu 20/03	20h30
FORZA VIOLA FC	FSGT AUCAMVILLOISE	Stadium Taton Synthé	Je 23/03	20h00

Division : Promotion Honneur – Journée 10 retour

US CAF	AS DRT	Lardenne Synthé	Me 22/03	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	MIRAIL UNITED	Toulouse Lautrec	Lu 20/03	19h45
TOULOUSE SA	ALTRAN FOOT	La Ramée St.	Lu 20/03	19h45
TOLOSA FOOT SYS.	AC2L	Sordelo Hb	Lu 20/03	19h45

Division : Promotion – Journée 10 retour

DYNAMO FC	AFPT FC	Sordelo Hb	Me 22/03	19h45
SOPRA FOOT	FA ROQUES B	La Ramée St.	Ma 21/03	19h45
IO TEAM	ACERSO CS	R. Barran	Je 23/03	19h45

Exempt: USA FOOT

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

14 MARS 2017

N° 26

S **MMMAIRE**

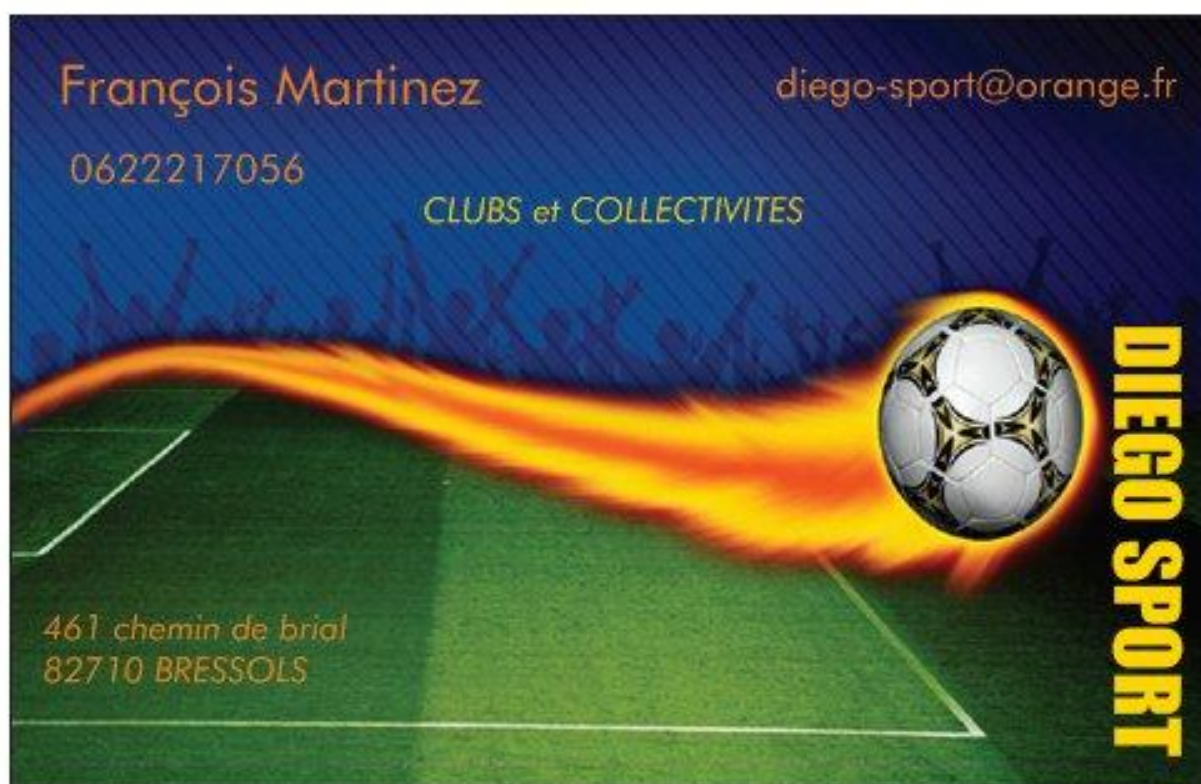
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Trésorerie,
- Arbitrage,
- Résultats semaine 10,
- Sportivité semaine 10,
- Sanctions,
- Sanctions en retard,
- Litiges,
- Classements Coupe de la Ligue,
- Classements Coupe du Comité,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier : Semaines 11 à 14.



SAISON 2016 - 2017

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 13 mars 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① Site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② Onglet : « en cas d'accident ».
- ③ Télécharger le document en format pdf.

❸ **TARIFS**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : 8 €

Indemnité de déplacement : 32 €

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entrainera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction.

❹ **ARRETES MUNICIPAUX**

ART 9-B-5 :

"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."

⑤ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

⑥ REDACTION DES FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

⑦ CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑧ RETOUR DES FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (**feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre**), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction.

⑨ RESPECT DES COULEURS

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

⑩ SANCTIONS

Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.

①① RAPPORT DES JOUEURS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

①② PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

Tout joueur quittant un club de foot à 7 pour rejoindre un club de foot à 11 ou vice versa, doit remplir un avis de mutation à joindre à la demande de licence.

①③ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, C'EST LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.

①④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.



Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

INFORMATIONS LICENCES



IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DES DEMANDES DE LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :

C'EST LA **CARTE DE DROITE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

RAPPEL

LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.

RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes doivent rapporter leurs licences à valider avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :

AC2L : jusqu'au 04/04 (1 joueur)

MIRAIL UNITED : jusqu'au 04/04 (1 joueur)

FC POTO : jusqu'au 21/03 (4 joueurs)

RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

AC2L : à partir du 29/11 (1 joueur)

US CAF : à partir du 25/10 (1 joueur)

TOLOSA FOOT SYSTEM : à partir du 22/11 (1 joueur)



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

IO TEAM : à partir 07/03 (1 joueur)

TRESORERIE



LES EQUIPES AFPT FC ET SB SPORT FC FAISANT PARTIE DE LA LISTE PARUE SUR LE BULLETIN N° 23 DU 14 FEVRIER ET N'AYANT PAS REGULARISE LEUR TRESORERIE A CE JOUR, AURONT LEURS MATCHS PERDUS PAR PENALITE ADMINISTRATIVE A COMPTER DU 20 FEVRIER.



Relance 3^{ème} semaine :

L'EQUIPE FC POTO NE SE METTANT PAS A JOUR RAPIDEMENT AVEC LA TRESORERIE VERRA SES RENCONTRES PERDUES PAR PENALITE A PARTIR DU 13 MARS.

ARBITRAGE

Messieurs OUJRAHNI et TATAIAT, renvoyez vos fiches d'inscription pour le stage régional.

Je rappelle que la participation au stage est obligatoire pour la validation de votre examen!!!!!!

RESULTATS

SEMAINE 10 DU 06/03/2017 AU 10/03/2017

Division: Excellence - Journée 9 retour

USEMA COLOMIERS	2	-	1	ATHLETICO TOLOSA B	
SHADOCKS DE SEILH	6	-	1	AUTERIVE DF	
ASEAT	3	-	1	US LABEGE-RAMONVILLE	
AJ SAINT EXUPERY	1	-	6	FC POTO	

Division: Promotion Excellence - Journée 8 retour

PASPORT	4	-	1	ATHLETICO TOLOSA A	
FONBO FC	1	-	2	ASC CNES	
DYNAMO AGAFOUS FC	3	-	1	MISTRAL P.L.	
SHAKHTAR TOLOSA	1	-	8	MECAPROTEC FC	

Division: Honneur - Journée 9 retour

SCLE FOOT	3	-	1	NEW TEAM	
AS ST LOUP CAMMAS		Remis		FSGT AUCAMVILLOISE	
ASCA		Remis		FORZA VIOLA FC	
SB SPORT FC	0	-	0	FA ROQUES A	

Division: Promotion Honneur - Journée 9 retour

US CAF		Remis		ALTRAN FOOT	
ATHLETICO TOLOSA C	3	-	0	AC2L	F
AS DRT	3	-	1	TOLOSA FOOT SYSTEM	
MIRAIL UNITED	2	-	3	TOULOUSE SA	

Division: Promotion - Journée 9 retour

AFPT FC	0	-	3	USA FOOT	F
IO TEAM	0	-	3	SOPRA FOOT	F
ACERSO CS	2	-	1	FA ROQUES B	

Exempt : DYNAMO FC

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 10

UNE sortie temporaire et **SEPT** avertissements et **UNE** exclusion pour **13** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre ASEAT / US LABEGE-RAMONVILLE du 10/03/17 – Excellence – Journée 9 retour :

Pour "**COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE**" – **AVERTISSEMENT** –
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 21/11/16
(ART 32 – B – f),
 PHELIPPONEAU Bastien, licence n°322872, **capitaine**, (US LABEGE-RAMONVILLE)
 - **Deux (2) match de suspension ferme, à compter du 20/03/2017.**

Rencontre SB PORT / FA ROQUES A du 06/03/17 – Honneur – Journée 9 retour :

- Pour "*PROPOS INJURIEUX ENVERS L'ARBITRE*" – EXCLUSION –
MINA Franck, licence n°55571505, (SB SPORT)
- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

SANCTIONS EN RETARD

Rencontre FONBO FC / SHAKHTAR TOLOSA du 20/02/17 – Coupe de la Ligue – Journée 3 :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous-commission en application du règlement (**Art 32 - §G – a**), décide :

- Pour "*COUP DE PIED A L'ADVERSAIRE*" – EXCLUSION –
LAPIERRE Axel, licence n°556504988, (FONBO FC)
- **Quatre (4) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 27/02, reste trois (3) match de suspension ferme à compter du 06/03/2017.**

Rencontre NEW TEAM / AC 2L du 22/02/17 – Coupe de la Haute-Garonne – Tour 1 :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous-commission en application du règlement (**Art 32 - §H– a**), décide :

- Pour "*PROPOS INJURIEUX ENVERS L'ARBITRE*" – EXCLUSION –
VERGARA Hervé, licence n°185720, (NEW TEAM)
- **Six (6) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique purgé le 01/03/2017, reste cinq (5) matchs de suspension ferme à compter du 13/03/2017.**

LITIGES

Rencontre SCLE FOOT / FA ROQUES A du 09/02/17 – Coupe du Comité – Journée 2:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la commission, en application du règlement (**Art 31 - § E - 2**), décide :

Pour participation du joueur ANIBA Larbi (SCLE FOOT), **non qualifié à la date initiale de la rencontre,**

et d'autre part, des joueurs de FA ROQUES ayant joué la même journée dans les deux équipes de FA ROQUES (voir bulletin n°24),

- **Match perdu par pénalité à SCLE FOOT et FA ROQUES A qui marquent 0 (zéro) point, 0 (zéro) buts pour et 3 (trois) contre.**

Rencontre TOLOSA FOOT SYSTEM / TOULOUSE SA du 07/02/17 – Coupe du Comité – Journée 2:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la commission, en application du règlement (**Art 31 - § E - 2**), décide :

Pour participation du joueur RAELISON Vonjy (TOULOUSE SA), **non qualifié à la date initiale de la rencontre,**

- **Match perdu par pénalité à TOULOUSE SA,** qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) buts pour et 3 (trois) contre. **TOLOSA FOOT SYSTEM** marque **3 (trois)** points, 3 (trois) buts pour, 0(zéro) contre.

Rencontre SB SPORT / AS DRT du 06/02/17 – Coupe du Comité – Journée 2:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la commission, en application du règlement (**Art 31 - § E - 2**), décide :

Pour participation du joueur GARSON Cyril (SB SPORT), **non qualifié à la date initiale de la rencontre,**

- **Match perdu par pénalité à SB SPORT,** qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) buts pour et 3 (trois) contre. **AS DRT** marque **3 (trois)** points, 3 (trois) buts pour, 0(zéro) contre.

Rencontre NEW TEAM / AC2L du 22/02/17 (remis du 12/01/17) – Coupe de la Haute-Garonne – 1^{er} tour :

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la commission, en application du règlement (**Art 31 - § E - 2**), décide :

Pour participation du joueur TOURE Ben (AC2L), **non qualifié à la date initiale de la rencontre,**

- **Match perdu par pénalité à AC2L. NEW TEAM qualifié.**

CLASSEMENT COUPE DE LA LIGUE

Voici le classement de la coupe de la Ligue:

POULE A												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	PASPORT	9	3	3	0	0	0	0	0	13	2	+11
2 ^{ème}	USEMA COLOMIERS	7	3	2	0	1	0	0	0	8	4	+4
3 ^{ème}	FC POTO	5	3	1	0	2	0	0	0	5	11	-6
4 ^{ème}	MISTRAL P.L.	1	3	0	0	1	2	0	0	0	9	-9

POULE B												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ASEAT	8	3	2	1	0	0	0	0	8	1	+7
2 ^{ème}	AJ SAINT EXUPERY	8	3	2	1	0	0	0	0	7	3	+4
3 ^{ème}	DYNAMO AGAFOUS FC	2	3	0	0	2	1	0	0	2	9	-7
4 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	1	3	0	0	1	1	0	1	0	10	-10

AJ ST EXUPERY / ASEAT:1 à 1 SPORTIVITE COUPE LIGUE: ASEAT et AJ ST EXUPERY 7èmes

POULE C												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ATHLETICO TOLOSA B	7	3	2	0	1	0	0	0	9	6	+3
2 ^{ème}	SHADOCKS SEILH	6	3	2	0	0	0	1	0	13	6	+7
3 ^{ème}	FONBO FC	5	3	1	0	2	0	0	0	5	4	+1
4 ^{ème}	SHAKHTAR TOLOSA	4	3	1	0	1	1	0	1	1	12	-11

POULE D												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	MECAPROTEC FC	8	3	2	1	0	0	0	0	8	5	+3
2 ^{ème}	US LABEGE-RAMONVILLE	7	3	2	0	1	0	0	0	5	2	+3
3 ^{ème}	ASC CNES	5	3	1	0	2	0	0	0	7	7	0
4 ^{ème}	AUTERIVE DF	3	3	0	1	1	1	0	0	2	8	-6

Les 1/4 de finales opposeront:

Match n°1: PASPORT c SHADOCKS SEILH

Match n°2: MECAPROTEC FC c ATHLETICO TOLOSA B

Match n°3: ASEAT c US LABEGE-RAMONVILLE

Match n°4: USEMA COLOMIERS c AJ SAINT EXUPERY

CLASSEMENTS COUPE DU COMITE

Les rencontres ne s'étant pas toutes déroulées nous ne pouvons pas vous donner les rencontres. Mais voici les classements, avec les équipes déjà qualifiées (en rouge), en sachant que chaque premier est qualifié, ainsi que les deux meilleurs seconds.

POULE 1												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	MIRAIL UNITED	8	3	2	1	0	0	0	0	12	4	+8
2 ^{ème}	USA FOOT	5	3	1	1	0	0	0	0	7	7	0
3 ^{ème}	US CAF	4	3	1	0	1	1	0	0	8	9	-1
4 ^{ème}	SOPRA FOOT	4	3	0	1	2	0	0	0	4	14	-10

US CAF / SOPRA FOOT:6 à 1

POULE 2												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FORZA VIOLA FC	7	3	2	0	1	0	0	0	12	4	+8
2 ^{ème}	AC2L	6	2	2	0	0	0	0	0	8	4	+4
3 ^{ème}	NEW TEAM	4	2	1	0	1	0	0	0	3	3	0
4 ^{ème}	ID TEAM	3	3	0	0	3	0	0	0	5	17	-12

POULE 3												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	AS SAINT LOUP CAMMAS	6	2	2	0	0	0	0	0	6	0	+6
2 ^{ème}	FA ROQUES B	2	2	0	0	2	0	0	0	2	7	-5
3 ^{ème}	ACERSO CS	0	2	0	0	0	1	0	1	0	6	-6

POULE 4												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FA ROQUES A	5	3	1	1	0	0	1	0	3	3	0
2 ^{ème}	SCLE FOOT	4	3	1	0	1	0	1	0	2	7	-5
3 ^{ème}	ASCA	3	2	0	1	1	0	0	0	1	2	-1
	AFPT FC	3	2	1	0	0	0	1	0	3	3	0

POULE 5												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	TOLOSA FOOT SYSTEM	9	3	3	0	0	0	0	0	9	3	+5
2 ^{ème}	FSGT AUCAMVILLESE	7	3	2	0	1	0	0	0	8	7	+1
3 ^{ème}	ALTRAN FOOT	5	3	1	0	2	0	0	0	4	5	-1
4 ^{ème}	TOULOUSE SA	2	3	0	0	2	0	1	0	3	9	-6

POULE 6												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	F	Pé	Pé FNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	DYNAMO FC	9	3	3	0	0	0	0	0	7	0	+7
2 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA C	6	3	1	1	1	0	0	0	4	3	+1
3 ^{ème}	AS DRT	4	3	0	1	2	0	0	0	3	10	-7
4 ^{ème}	SB SPORT	3	3	1	0	0	2	0	0	7	8	-1

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 11 LES 18/03/2017 ET 19/03/2017

Coupe de France Auguste Delaune:1/16èmes

AS LOUZAOUEN (29)	TOLOSA FOOT SYS.
MIRAIL UNITED	SHAKHTAR TOLOSA
ASC CNES	MARGERAY (13)
ATHLETICO TOLOSA B	FA ROQUES A
PASPORT	ASEAT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 12 DU 20/03/2017 AU 24/03/2017

Division : Promotion Excellence – Journée 10 retour

MISTRAL P.L.	ASC CNES	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
--------------	----------	---

Division : Honneur – Journée 10 retour

FA ROQUES A	NEW TEAM	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
-------------	----------	---

Division : Promotion Honneur– Journée 10 retour

ATHLETICO TOLOSA C	MIRAIL UNITED	<i>Voir feuille des rencontres de ce bulletin</i>
--------------------	---------------	---

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir: Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

SEMAINE 11 DU 18/03/2017 AU 19/03/2017

Coupe de France Auguste Delaune: 1/16èmes

AS LOUZAOUEN (29)	TOLOSA FOOT SYS.	Brest	Sa 18/03	17h00
MIRAIL UNITED	SHAKHTAR TOLOSA	Cazal Lapujade Syn.	Sa 18/03	16h00
ASC CNES	MARGERAY (13)	Cazal Lapujade Syn.	Sa 18/03	14h00
ATHLETICO TOLOSA B	FA ROQUES A	Gironis Synthé	Di 19/03	15h00
PASPORT	ASEAT	La Ramée Synthé	Di 19/03	15h00

SEMAINE 12 DU 20/03/2017 AU 24/03/2017

Division : Excellence – Journée 10 retour

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	La Ramée St.	Je 23/03	19h45
USEMA COLOMIERS	SHADOCKS SEILH	Capitany Synthé	Me 22/03	20h00
AUTERIVE DF	US LABG.-RAMONVILLE	Auterive	Ma 21/03	20h30
AJ SAINT EXUPERY	ASEAT	Ceat Oran	Ve 24/03	20h00

Division : Promotion Excellence – Journée 10 retour

MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA A	Muret Auriol	Lu 20/03	20h30
MISTRAL P.L.	ASC CNES	Remis		
DYNAMO AGAFOUS FC	FONBO FC	Sordelo St	Me 22/03	19h45
SHAKHTAR TOLOSA	PASPORT	Sordelo St	Je 23/03	19h45

Division : Honneur – Journée 10 retour

SB SPORT FC	SCLE FOOT	Stadium n°4 Syn.	Lu 20/03	20h00
ASCA	AS ST LOUP CAMMAS	Beaupuy	Je 23/03	20h15
FA ROQUES A	NEW TEAM	Remis		
FORZA VIOLA FC	FSGT AUCAMVILLOISE	Stadium Taton Synthé	Je 23/03	20h00

Division : Promotion Honneur – Journée 10 retour

US CAF	AS DRT	Lardenne Synthé	Me 22/03	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	MIRAIL UNITED	M. Cerdan St	Lu 20/03	19h45
TOULOUSE SA	ALTRAN FOOT	La Ramée St.	Lu 20/03	19h45
TOLOSA FOOT SYS.	AC2L	Sordelo Hb	Lu 20/03	19h45

Division : Promotion – Journée 10 retour

DYNAMO FC	AFPT FC	Sordelo Hb	Me 22/03	19h45
SOPRA FOOT	FA ROQUES B	La Ramée St.	Ma 21/03	19h45
IO TEAM	ACERSO CS	R. Barran	Je 23/03	19h45

Exempt: USA FOOT

SEMAINE 13 DU 27/03/2017 AU 31/03/2017

Division : Excellence – Journée 11 retour

AJ SAINT EXUPERY	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo Hb	Me 29/03	19h45
US LABG.-RAMONVILLE	SHADOCKS SEILH	Labège Village	Lu 27/03	20h00
ASEAT	AUTERIVE DF	Remis		
FC POTO	USEMA COLOMIERS	Sordelo St	Me 29/03	19h45

Division : Promotion Excellence – Journée 11 retour

ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Syn.	Lu 27/03	20h00
PASPORT	FONBO FC	R. Barran	Je 30/03	19h45
MECAPROTEC FC	MISTRAL P.L.	Muret Auriol	Lu 27/03	20h30
DYNAMO AGAFOUS FC	SHAKHTAR TOLOSA	M. Cerdan St	Lu 27/03	19h45

Division : Honneur – Journée 11 retour

SCLE FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Synthé	Je 30/03	20h00
AS ST LOUP CAMMAS	FA ROQUES A	Castelmaurou	Je 30/03	20h15
NEW TEAM	ASCA	Sordelo St	Je 30/03	19h45
FSGT AUCAMVILLOISE	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 29/03	19h45

Division : Promotion Honneur – Journée 11 retour

MIRAIL UNITED	US CAF	R. Barran	Ve 31/03	19h45
AS DRT	ATHLETICO TOLOSA C	Argoulets St	Ma 28/03	19h45
ALTRAN FOOT	TOLOSA FOOT SYS.	Blagnac Baradels Syn	Je 30/03	20h30
AC2L	TOULOUSE SA	Sordelo Hb	Lu 27/03	19h45

Division : Promotion – Journée 11 retour

USA FOOT	DYNAMO FC	Blagnac Baradels Syn	Me 29/03	20h30
AFPT FC	ACERSO CS	La Ramée Synthé	Ve 31/03	19h45
FA ROQUES B	IO TEAM	Roques	Lu 27/03	20h30

Exempt: SOPRA FOOT**SEMAINE 14 DU 03/04/2017 AU 07/04/2017****RATTRAPAGE****Coupe de la Haute-Garonne : Huitièmes (du 14/03/17)**

ASEAT	NEW TEAM	Ceat Oran	Ma 04/04	20h00
-------	----------	-----------	----------	-------

Coupe de Printemps : Huitièmes (du 16/03/17)

SPORTING CNT	AL SCV	M. Cerdan St.	Lu 03/04	19h45
--------------	--------	---------------	----------	-------

Coupe du Comité : Tour 2-Poule 4 (du 19/01/17)

ASCA	AFPT FC	Beaupuy	Je 06/04	20h15
------	---------	---------	----------	-------

Division: Excellence - Journée 8 retour (du 28/02/17)

AUTERIVE DF	FC POTO	Auterive	Ma 04/04	20h30
-------------	---------	----------	----------	-------

Division : Excellence - Journée 8 retour (du 27/02/17)

ATHLETICO TOLOSA B	US LABEGE-RAMON.	Lardenne Synthé	Me 05/04	19h45
--------------------	------------------	-----------------	----------	-------

Division: Promotion Honneur - Journée 8 retour (du 03/03/17)

TOULOUSE SA	AS DRT	Stadium n°4 Syn.	Lu 03/04	19h45
-------------	--------	------------------	----------	-------

Division: Honneur - Journée 9 retour (du 09/03/17)

AS ST LOUP CAMMAS	FSGT AUCAMVILLOISE	Castelmaurou	Je 06/04	20h15
-------------------	--------------------	--------------	----------	-------

Division: Promotion Honneur - Journée 9 retour (du 07/03/17)

US CAF	ALTRAN FOOT	R. Barran	Je 06/04	19h45
--------	-------------	-----------	----------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour (du 20/03/17)

MISTRAL P.L.	ASC CNES	Sordelo Hb	Lu 03/04	19h45
--------------	----------	------------	----------	-------

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

21 MARS 2017

N° 27

S **MMMAIRE**

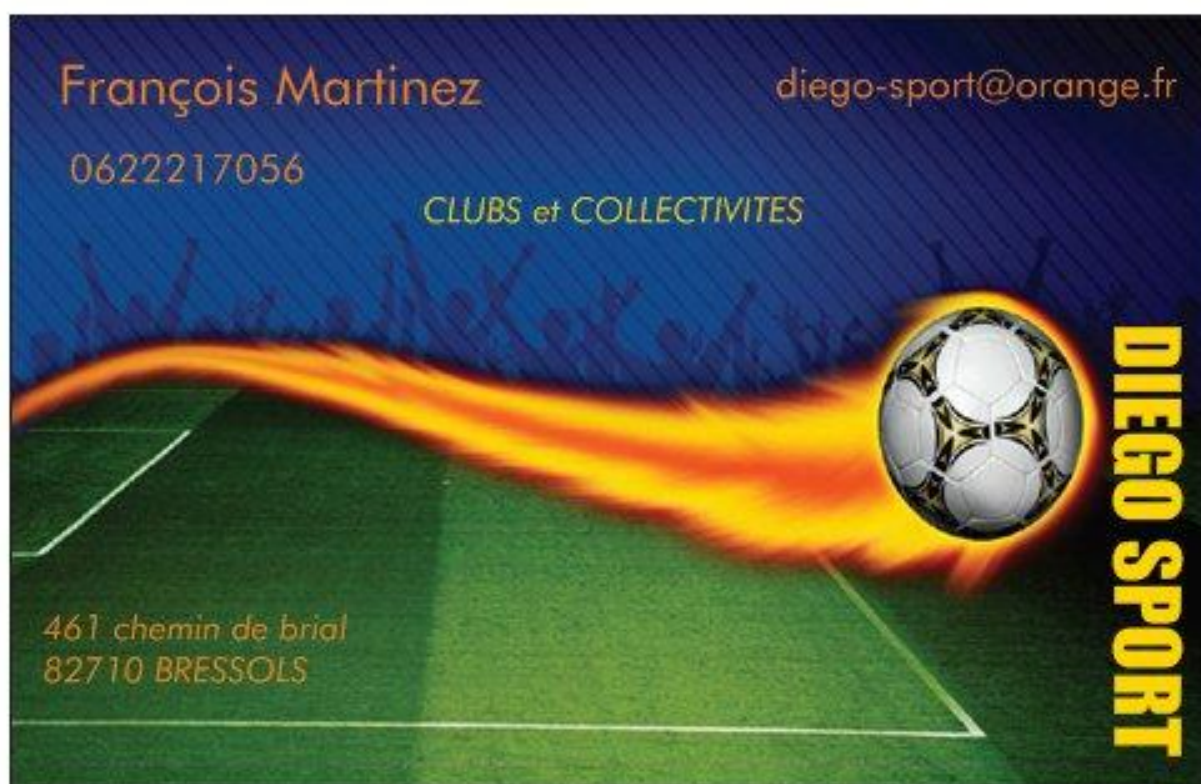


- Réunion de la Commission,
- Editorial,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Trésorerie,
- Arbitrage,
- Résultats semaine 11,
- Sportivité semaine 11,
- Sanction,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier : Semaines 13 à 15.

SAISON 2016 - 2017

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 20 mars 2017.

Présents : Bruno CADART, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

EDITORIAL

INADMISSIBLE et **IRRESPECTUEUX**, tels sont les qualificatifs qu'on pourrait attribuer à la position du club **SHAKHTAR TOLOSA** la semaine dernière en Coupe de France **AUGUSTE DELAUNE**.

En effet, ce club a déclaré **FORFAIT** le jeudi 16 après midi pour leur match du samedi 18 après midi.

INADMISSIBLE et **IRRESPECTUEUX** quand on sait la difficulté que nous avons à obtenir les terrains et qui plus est le samedi ou dimanche.

Pensez à la réaction de la Mairie lorsqu'on leur rend des terrains pour cause de **FORFAIT**.

Quel est le respect et la considération envers les bénévoles de la commission qui œuvrent pour le bon fonctionnement de nos compétitions ; **mais profitons de l'occasion pour signaler que ce n'est pas le seul club qui se permet de telles fantaisies.**

Pour le moment ce club sera pénalisé de sa non inscription dans la Coupe pour la saison 17/18 selon le règlement, plus vingt (20) euros d'amende pour forfait hors délais. Question : Ne faudrait-il pas auparavant être plus sévère dans des situations similaires ?

PENSE-BETE

❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① Site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② Onglet : « en cas d'accident ».

③ Télécharger le document en format pdf.

③ TARIFS

Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entrainera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction.

④ ARRETES MUNICIPALES

ART 9-B-5 :

"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."

⑤ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

⑥ REDACTION DES FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

⑦ CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission.

Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑧ RETOUR DES FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (**feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre**), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction.

⑨ RESPECT DES COULEURS

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

⑩⑩ SANCTIONS

Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.

⑪⑪ RAPPORT DES JOUEURS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

⑫⑫ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, $\frac{1}{4}$ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

Tout joueur quittant un club de foot à 7 pour rejoindre un club de foot à 11 ou vice versa, doit remplir un avis de mutation à joindre à la demande de licence.

①③ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, C'EST LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.

①④ LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.



Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

INFORMATIONS LICENCES



IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DES DEMANDES DE LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :

C'EST LA **CARTE DE DROITE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

RAPPEL

LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.

⌘ RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes doivent rapporter leurs licences à valider avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés**:

AC2L : jusqu'au 04/04 (1 joueur)

MIRAIL UNITED : jusqu'au 04/04 (1 joueur)

⌘ RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

AC2L : à partir du 29/11 (1 joueur)

US CAF : à partir du 25/10 (1 joueur)

TOLOSA FOOT SYSTEM : à partir du 22/11 (1 joueur)



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :

FC POTO : jusqu'au 04/04 (4 joueurs)



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

IO TEAM : à partir 07/03 (1 joueur)

TRESORERIE



L'EQUIPE AFPT FC FAISANT PARTIE DE LA LISTE PARUE SUR LE BULLETIN N° 23 DU 14 FEVRIER ET N'AYANT PAS REGULARISE SA TRESORERIE A CE JOUR, AURA SES MATCHS PERDUS PAR PENALITE ADMINISTRATIVE A COMPTER DU 20 FEVRIER.

PAR AILLEURS, PASSE LE 1^{ER} AVRIL, LES LICENCES DES JOUEURS DE CE CLUB N'ETANT PAS PAYEES, ILS SERONT DISQUALIFIES SELON LE REGLEMENT ET PAR LE FAIT, CE CLUB SERA EXCLU DES COMPETITIONS.



ARBITRAGE

Le stage régional des arbitres aura lieu le vendredi 24 mars de 19h00 à 22h30 et le samedi 25 mars de 9h00 à 16h00. Si des joueurs ou des dirigeants de vos clubs veulent y participer, nous les accueillerons avec plaisir. (Contacter Patrick 06 63 99 85 24).

RESULTATS

SEMAINE 11 DU 13/03/2017 AU 19/03/2017

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin: 1/8 èmes








DAIQUIRI FC	5	-	1	SOPRA FOOT	
MECAPROTEC FC	3	-	1	FONBO FC	
AS DRT	2	-	2	US LABEG.-RAMONVIL.	
Tirs au but	3		1		
MIRAIL UNITED	1	-	5	PASPORT	
ALTRAN FOOT	3	-	0	ASCA	
USEMA COLOMIERS	0	-	0	SHADOCKS SEILH	
Tirs au but	10		9		
SCLE FOOT	0	-	3	AFPT FC	F
ASEAT		Remis		NEW TEAM	

Coupe de Printemps: 1/8 èmes

FSGT AUCAMVILLOISE	1	-	1	USA FOOT	
Tirs au but	5		6		
FORZA VIOLA FC	3	-	1	ATHLETICO TOLOSA C	
SPORTING CNT		Remis		ALSCV	
TOULOUSE SA	3	-	0	ACERSO CS	F
DYNAMO FC	1	-	1	ASC CNES	
Tirs au but	4		5		
AUTERIVE DF	3	-	0	MISTRAL P.L.	F
ATHLETICO TOLOSA B	3	-	0	ATHLETICO TOLOSA A	
SHAKHTAR TOLOSA	6	-	1	AC2L	

Coupe de France Auguste Delaune: 1/16èmes

AS LOUZAOUZEN(29)	11	-	0	TOLOSA FOOT SYSTEM	
MIRAIL UNITED	3	-	0	SHAKHTAR TOLOSA	F
ASC CNES	0	-	7	AS MARGERAY(13)	
ATHLETICO TOLOSA B	2	-	4	FA ROQUES	
PASPORT	3	-	3	ASEAT	
Tirs au but	3	-	5		

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

LES CLUBS DYNAMO FC ET AC2L SONT TENUS DE RENVoyer LA FEUILLE DE MATCH QUE LES ARBITRES LEUR ONT REMIS.

SPORTIVITE SEMAINE 11

QUATRE sorties temporaires, **QUATRE** avertissements et **UNE** exclusion pour **15** rencontres arbitrées.

SANCTION

Rencontre SHAKHTAR TOLOSA / AC2L du 15/03/17 – Coupe de Printemps – 1/8eme :

Pour "*GIFLE A ADVERSAIRE*"

– EXCLUSION –

MUANZA Gloire, licence n°55677349, (AC2L)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 13 DU 27/03/2017 AU 31/03/2017

Division : Promotion Honneur – Journée 11 retour

AC2L TOULOUSE SA Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion – Journée 11 retour

AS FOOT POUR TOUS ACERSO CS Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir: Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

SEMAINE 13 DU 27/03/2017 AU 31/03/2017

Division : Excellence – Journée 11 retour

AJ SAINT EXUPERY	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo Hb	Me 29/03	19h45
US LABG.-RAMONVILLE	SHADOCKS SEILH	Labège Village	Lu 27/03	20h00
ASEAT	AUTERIVE DF	Remis		
FC POTO	USEMA COLOMIERS	Sordelo St	Me 29/03	19h45

Division : Promotion Excellence – Journée 11 retour

ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Syn.	Lu 27/03	20h00
PASPORT	FONBO FC	R. Barran	Je 30/03	19h45
MECAPROTEC FC	MISTRAL P.L.	Muret Auriol	Lu 27/03	20h30
DYNAMO AGAFOUS FC	SHAKHTAR TOLOSA	M. Cerdan St	Lu 27/03	19h45

Division : Honneur – Journée 11 retour

SCLE FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Synthé	Je 30/03	20h00
AS ST LOUP CAMMAS	FA ROQUES A	Castelmaurou	Je 30/03	20h15
NEW TEAM	ASCA	Sordelo St	Je 30/03	19h45
FSGT AUCAMVILLOISE	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 29/03	19h45

Division : Promotion Honneur – Journée 11 retour

MIRAIL UNITED	US CAF	R. Barran	Ve 31/03	19h45
AS DRT	ATHLETICO TOLOSA C	Argoulets St	Ma 28/03	19h45
ALTRAN FOOT	TOLOSA FOOT SYS.	Blagnac Baradels Syn	Je 30/03	20h30
AC2L	TOULOUSE SA	La Ramée Synthé	Ve 31/03	19h45

Division : Promotion – Journée 11 retour

USA FOOT	DYNAMO FC	Blagnac Baradels Syn	Me 29/03	20h30
AFPT FC	ACERSO CS	Sordelo Hb	Lu 27/03	19h45
FA ROQUES B	IO TEAM	Roques	Lu 27/03	20h30

Exempt: SOPRA FOOT**SEMAINE 14 DU 03/04/2017 AU 07/04/2017****RATTRAPAGE****Coupe de la Haute-Garonne : Huitièmes (du 14/03/17)**

ASEAT	NEW TEAM	Ceat Oran	Ma 04/04	20h00
-------	----------	-----------	----------	-------

Coupe de Printemps : Huitièmes (du 16/03/17)

SPORTING CNT	AL SCV	M. Cerdan St.	Lu 03/04	19h45
--------------	--------	---------------	----------	-------

Coupe du Comité : Tour 2-Poule 4 (du 19/01/17)

ASCA	AFPT FC	Beaupuy	Je 06/04	20h15
------	---------	---------	----------	-------

Division: Excellence - Journée 8 retour (du 28/02/17)

AUTERIVE DF	FC POTO	Auterive	Ma 04/04	20h30
-------------	---------	----------	----------	-------

Division : Excellence - Journée 8 retour (du 27/02/17)

ATHLETICO TOLOSA B	US LABEGE-RAMON.	Lardenne Synthé	Me 05/04	19h45
--------------------	------------------	-----------------	----------	-------

Division: Promotion Honneur - Journée 8 retour (du 03/03/17)

TOULOUSE SA	AS DRT	Stadium n°4 Syn.	Lu 03/04	19h45
-------------	--------	------------------	----------	-------

Division: Honneur - Journée 9 retour (du 09/03/17)

AS ST LOUP CAMMAS	FSGT AUCAMVILLOISE	Castelmaurou	Je 06/04	20h15
-------------------	--------------------	--------------	----------	-------

Division: Promotion Honneur - Journée 9 retour (du 07/03/17)

US CAF	ALTRAN FOOT	R. Barran	Je 06/04	19h45
--------	-------------	-----------	----------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour (du 20/03/17)

MISTRAL P.L.	ASC CNES	Sordelo Hb	Lu 03/04	19h45
--------------	----------	------------	----------	-------

SEMAINE 15 DU 10/04/2017 AU 14/04/2017
TREVE